

Transports publics Des changements d'horaires plutôt positifs page 9

Nods Sylvia Sahli tient avec brio les rênes du Poney ranch. Rencontre page 12

LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA



Jeudi 19 décembre 2019
www.journaldujura.ch

No 296 CHF 3.70
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez
le Journal du Jura sur



9771424962007 40051

Bisbille avec le FCTT: la réplique de la commune de Tavannes

Football Le JdJ l'avait révélé dans son édition de vendredi dernier: se disant excédé par l'inertie des autorités, le FC Tavannes/Tramelan décidait

de boycotter le terrain de Tavannes pour ce qui concerne les matches de championnat de 2e ligue inter de sa première équipe. Aujourd'hui, la

commune, par la voix du maire Fabien Vorpe et du conseiller municipal Romain Voumard, réagit et répond vertement. page 13

Pauline Schindelholz avec des cadors du circuit



Ski alpin Le Giron jurassien a vu une de ses skieuses prendre deux départs en Coupe d'Europe avec Pauline Schindelholz, qui a ainsi effectué un nouveau pas en avant. La jeune femme de La Heutte n'est d'ailleurs pas la seule athlète du Jura bernois à être basée à Brigue, au centre national de performance, qui accueille aussi Amélie Klopfenstein et Bastien Hirschi. page 3

Moutier Les projurassiens lancent la campagne

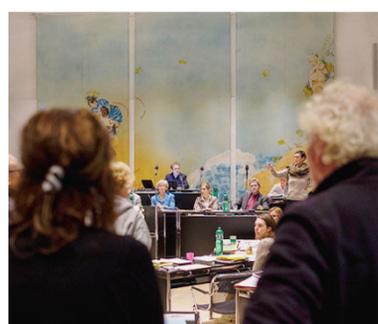
Le comité Moutier ville jurassienne a organisé une petite manifestation, hier soir, pour officialiser le début de sa campagne en vue du nouveau vote qu'il espère le 21 juin 2020. Il a également officialisé quelques changements dans son organigramme. Le conseiller de ville PSA Cédric Erard (photo) succède au PDC Laurent Coste à la tête du mouvement. page 7



A-PSA

COMCO-ETA Horlogers paniqués

La Commission de la concurrence, qui devait annoncer aujourd'hui l'interdiction faite à ETA de livrer des mouvements mécaniques à des clients tiers dès le 1er janvier, a finalement prolongé jusqu'à fin 2020 l'accord à l'amiable conclu avec le Swatch Group. Certains horlogers craignent même pour leur survie. page 6



Bienne Emballage pour les bons de garde

Le Conseil de ville a accepté hier soir l'introduction des bons de garde dans les crèches, sans contingentement. Tous les partis ont salué une initiative «sociale et libérale». page 4

Aimé Ehi



Bienne Un trou béant à la place de Mido

Les travaux de démolition de l'ancienne firme Mido rue de Boujean sont presque terminés. Swatch Group, à qui appartient la marque horlogère, ne dit rien sur l'avenir du terrain. page 4

Archives

Kourou A la découverte des exoplanètes

Le satellite Cheops a été placé en orbite, hier matin, par une fusée Soyouz lancée du centre spatial. L'apothéose pour cette première mission menée par la Suisse et destinée à caractériser les planètes extrasolaires. page 21

La cinglante réplique des autorités tavannoises

FOOTBALL Pointées du doigt par le FCTT, qui les accuse d'immobilisme à propos de la problématique liée au nécessaire agrandissement du Bâloise Stadium, les autorités de Tavannes réagissent avec véhémence.

PAR ETIENNE CHAPUIS

Dans notre édition de vendredi dernier, le FC Tavannes /Tramelan faisait part, via un article polémique paru dans ces colonnes, de sa décision de boycotter, à l'avenir, le terrain de Tavannes pour les matches de 2e ligue inter de sa première équipe. «Un geste de défiance», assénait le président Loïc Châtelain. «Nous en avons par-dessus la tête du peu d'intérêt manifesté par la commune de Tavannes pour nos problèmes de terrain.»

Cette affirmation a fait bondir les autorités. «Je suis choqué par le caractère frontal de cette attaque publique alors que nous sommes en contacts réguliers avec les dirigeants du club. Elle n'est pas fondée», estime Romain Voumard, le conseiller municipal en charge des bâtiments publics.

«Pas seuls au monde»

«Nous avons affaire à des amnésiques ou à des ingrats», lance pour sa part le maire Fabien Vorpe. «Vouloir punir les Tavannois, je trouve cela inconvenant, alors que nous fai-

sons beaucoup pour le FCTT, plus que pour toutes les autres sociétés du village. Son président n'avait aucune raison de monter sur ses grands chevaux. Je crains d'ailleurs qu'il se soit tiré une balle dans le pied. Il risque de perdre tout crédit auprès des Tavannois que le football indiffère.» Voici, en substance, point par point, les réponses des autorités.

«Inadmissible!»

Certains membres du club ne s'en cachent pas, ils pensent que la commune de Tavannes ne serait pas mécontente de voir le FCTT être relégué en 2e ligue à la fin de la saison. Une issue qui aurait pour conséquence d'éviter d'avoir à entreprendre des travaux de réaménagement au Bâloise Stadium. «Il est inadmissible d'affirmer des choses pareilles!», s'offusque le maire Fabien Vorpe. «Personne, au sein du Conseil municipal, ne souhaite la relégation du club.» ECH



Le maire de Tavannes Fabien Vorpe (en haut) et le conseiller municipal Romain Voumard répondent au FC Tavannes/Tramelan. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

À PROPOS DE L'ACCUSATION SELON LAQUELLE LE CLUB NE SERAIT PAS PRIS AU SÉRIEUX EN HAUT LIEU

«Je m'inscris en faux contre cette affirmation», rétorque Fabien Vorpe. «Nous nous rencontrons trois fois par année pour régler les problèmes. On se plaint que les vestiaires souffrent de vétusté? On ne peut pas le nier. Mais les équipements ne présentent pas de risques sanitaires et disposent du chauffage, de l'eau courante et même de l'électricité! Et il se trouve que nous devons composer avec les moyens du bord. Les gens du FCTT peinent à comprendre qu'ils ne sont pas seuls au monde. On ne peut pas accéder à toutes leurs requêtes. Il existe une trentaine d'autres sociétés au village. Il faut savoir

que nous dépensons plus de 40 000 francs par année pour le bien du club, et je ne parle même pas de la mise à disposition de la halle de gymnastique et d'un terrain vers les écoles pour les juniors. En outre, nous venons de refaire l'éclairage, de procéder au nettoyage des projecteurs, de changer les ampoules, le tout au frais de la commune malgré une convention qui stipule que c'est à charge du FCTT. Quant au projet de remplacement des haut-parleurs défectueux, notre responsable des services techniques n'a pas dit non à une participation de la commune, il a juste demandé des éclaircissements.»

À PROPOS DE L'ADAPTATION DE LA PELOUSE AUX EXIGENCES DE LA 2^E LIGUE INTER

«Elargir le terrain de 60 à 64 mètres pour répondre aux normes de cette catégorie de jeu nécessiterait d'importants travaux», explique Romain Voumard, «estimés à environ 500 000 francs. Autant dire que cela dépasse nos moyens et n'est donc pas envisageable à court terme. C'est pourquoi nous nous sommes adressés à la Ligue amateur, pour déposer une demande de compromis à 62 mètres. Une solution beaucoup moins onéreuse, et à laquelle

nous serions en mesure de souscrire rapidement. N'ayant toujours pas reçu de réponse malgré deux relances, nous ne bougeons pas pour l'instant.» Rappelons que le FCTT bénéficie d'une dérogation et d'un droit de jouer à Tavannes jusqu'au 30 juin prochain. Et si le compromis à 62 mètres était refusé? «Dans ce cas, le club devrait disputer ses matches de 2e ligue interrégionale à Tramelan jusqu'à meilleure fortune», admet Fabien Vorpe.

À PROPOS DE L'IMPOSSIBILITÉ DE CONSTRUIRE UN TERRAIN EN GAZON ARTIFICIEL

«Nous avons planché avec nos homologues tramelots sur une solution hybride qui aurait allié les deux communes», explique Fabien Vorpe. «Mais nous avons dû renoncer. Aucune d'elles n'est en mesure, pour l'heure, d'assumer un tel investissement. On parle, au bas mot, d'un montant de 1,5 million de francs. A Tavannes, il est tout simplement impossible d'inscrire ce projet au programme de la présente législature, laquelle s'étend jusqu'en 2022. Nous devons faire face actuellement à des dépenses de plus de 7 millions pour ériger une nouvelle école, cela nous oblige à nous serrer la ceinture. Tavannes est une commune modeste qui dispose d'une capacité annuelle d'investissements de seulement 1,2 million. Cette position a été communiquée par écrit au FCTT au printemps passé.»

À PROPOS DE L'ÉVENTUEL APPORT FINANCIER DU FC TAVANNES/TRAMELAN

«Pour la construction d'un terrain synthétique, le FCTT a évoqué dans l'article incriminé une somme de 400 000 francs qu'il serait en mesure de mettre dans la balance, via sa fortune, le sponsoring et les subventions. Or ce chiffre est inexact», souligne Fabien Vorpe. «Il a été articulé un montant de 500 000 francs pour un projet à Tramelan, car un mécène prévoyait de verser 200 000 francs dans ce seul cas de figure. Pour Tavannes, l'apport promis par le club n'aurait donc pas excédé les 100 000 francs, à quoi pourraient s'ajouter environ 200 000 francs du fonds du sport. La nuance est de taille.»

Le HC Bienne taclé par les ZSC Lions

HOCKEY

L'absence de Janis Moser, mardi sur la glace de la BCF-Arena, a passablement fait jaser.

Lundi matin, de la bouche même d'Anders Olsson, adjoint d'Antti Törmänen, il était acquis que le défenseur de 19 ans renforcerait l'arrière-garde du HC Bienne le lendemain à Fribourg. Comme son coéquipier Gilian Kohler, la merveille de Safnern aurait déjà dû rejoindre l'équipe de Suisse M20 en vue des Mondiaux en République tchèque. Or, après une longue négociation, le directeur sportif Martin Steinegger avait obtenu de Swiss Ice Hockey que Janis Moser soit encore à disposition des Seelandais, mardi, pour le déplacement à la BCF-Arena. Résultat? Tandis que les siens s'inclinaient 3-2 face à Fribourg-Gottéron, le défenseur était sagement chez lui. Pourtant, dimanche matin, Steinegger avait eu la confirmation qu'une dérogation était accordée au HC Bienne en raison des nombreuses absences qui affaiblissent son arrière-garde. Alors que la sélection M20 quittait la Suisse mardi après-midi, Janis Moser était ainsi autorisé à la rejoindre le lendemain. «S'en est suivi tout un théâtre que je ne veux pas mettre sur le dos d'un jeune de 19 ans. Pour moi, l'affaire est classée», claque Stoney.

L'intervention de Zahner

CEO des ZSC Lions, Peter Zahner est intervenu auprès de Lars Weibel, tout nouveau directeur des équipes nationales, après avoir eu vent de l'affaire dans les médias. «Je fais partie du conseil des équipes nationales et je n'étais même pas au courant de cet arrangement», a confié Zahner au «Blick». Défenseur qui compte au Hallenstadion, tout autant que Janis Moser au HC Bienne, Tim Berni avait lui déjà rejoint la Suisse M20. D'où intervention en haut lieu. Et conséquences immédiates. En acceptant que Moser affronte Fribourg, Swiss Ice Hockey aurait provoqué un dangereux précédent. Interrogée à ce sujet, la fédération nationale ne répond qu'indirectement à cette affirmation. «Il existe des instructions et des accords, entre la fédération et les clubs, qui stipulent que les joueurs sont à la disposition de l'équipe nationale lorsqu'ils sont appelés et ne peuvent pas être utilisés par les clubs les jours de repos de la sélection», nous écrit Swiss Ice Hockey. Et dans le cas de la Suisse M20, cette période s'étend du 16 décembre au 5 janvier. A leur façon, les puissants ZSC Lions du puissant Peter Zahner ont réparé ce qui aurait constitué une injustice. BIL-LK